



BUDGET 2019

Municipalité de Terrasse-Vaudreuil

Le 11 décembre 2018, le conseil municipal de Terrasse-Vaudreuil adoptait son budget pour l'année 2019.

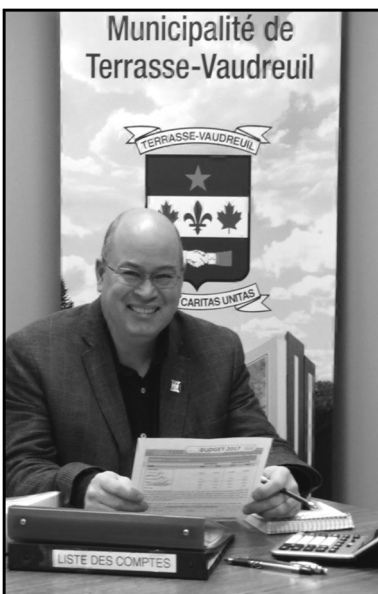
ÉTAT PRÉVISIONNEL DES REVENUS ET DES DÉPENSES

REVENUS	2019	2018
Taxes sur la valeur foncière	1 607 239 \$	1 575 950 \$
Taxes sur une autre base	980 729 \$	971 931 \$
Autres revenus	225 397 \$	205 758 \$
TOTAL DES REVENUS	2 813 365 \$	2 753 639 \$
DÉPENSES	2019	2018
Administration générale	670 849 \$	635 030 \$
Sécurité publique	481 617 \$	471 313 \$
Transport	324 732 \$	317 657 \$
Hygiène du milieu	851 383 \$	862 388 \$
Santé et Bien-être	11 790 \$	12 663 \$
Aménagement et urbanisme	127 153 \$	112 360 \$
Loisirs et culture	233 388 \$	230 288 \$
Financement et réserve affectée	112 453 \$	111 940 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 813 365 \$	2 753 639 \$

PRINCIPALES DÉPENSES 2019 RELIÉES AUX ORGANISMES EXTERNES

	Quote-part	% budget
MRC de Vaudreuil-Soulanges	139 652 \$	4,96 %
CMM—Communauté métropolitaine de Montréal	29 432 \$	1,05 %
Sûreté du Québec	165 000 \$	5,86 %
Assainissement des eaux usées (Pincourt)	291 454 \$	10,36 %
Régie de l'eau de l'Île-Perrot	175 156 \$	6,23 %
Autorité régionale de transport métropolitain	76 692 \$	2,73 %
	877 386 \$	31,19 %

MOT DU MAIRE



Chers citoyens, chères citoyennes,

Il me fait plaisir de vous présenter le budget 2019 qui démontre une saine gestion de vos taxes municipales.

En 2019, la carte de citoyen disparaît et n'est plus requise pour vous prévaloir des services et tarifs pour résidents. Dès le début de l'année, les citoyens de Terrasse-Vaudreuil pourront s'abonner à la bibliothèque, se procurer les clés du court de tennis ou de la descente de bateau, obtenir la réduction au camp de jour, etc. en présentant simplement une preuve de résidence valide.

J'aimerais remercier le personnel et le conseil qui ne ménagent aucun effort pour maintenir un maximum de services de qualité au moindre coût possible. Je vous souhaite une Année 2019 riche en accomplissements personnels et communautaires!

Michel Bourdeau, maire

BUDGET 2019

TAXATION

TAXES	RÉSIDENTIELLE		NON RÉSIDENTIELLE	
	2019	2018	2019	2018
FONCIÈRE				
/ 100 \$ d'évaluation	0,77885	0,80551	2,02141	2,02390
SERVICES				
Eau	287 \$	271 \$	287 \$	271 \$
Égout	405 \$	404 \$	405 \$	404 \$
Ordures ménagères	120 \$	120 \$	120 \$	120 \$
Matières recyclables	66 \$	70 \$	66 \$	70 \$
Matières organiques	47 \$	59 \$	47 \$	59 \$
Résidus verts	6 \$	6 \$	6 \$	6 \$
Résidus d'automne (feuilles)	9 \$	9 \$	9 \$	9 \$

Les taxes municipales constituent la principale source de revenus des villes/municipalités. Elles sont principalement composées de la taxe foncière générale dont les taux sont établis pour chacune des catégories d'immeubles en fonction des dépenses prévues au budget de fonctionnement. La taxe foncière est imposée à chaque propriétaire d'immeuble selon la valeur inscrite au rôle d'évaluation. La Municipalité impose également des tarifications pour les services d'aqueduc, d'égout et de gestion des matières résiduelles.

LE TAUX DE BASE DE LA TAXE FONCIÈRE POUR LE SECTEUR RÉSIDENTIEL



COMPARAISON TAXATION ANNUELLE 2018 ET 2019 - RÉSIDENCE UNIFAMILIALE



VALEUR 200 000 \$ en 2018	VALEUR 250 000 \$ en 2018	VALEUR 300 000 \$ en 2018	VALEUR 350 000 \$ en 2018
COÛT	COÛT	COÛT	COÛT
2019	2019	2019	2019
2 712 \$	3 154 \$	3 597 \$	4 040 \$
2018	2018	2018	2018
2 679 \$	3 114 \$	3 549 \$	3 984 \$
DIFFÉRENCE	DIFFÉRENCE	DIFFÉRENCE	DIFFÉRENCE
+ 33 \$	+ 40 \$	+ 48 \$	+ 56 \$

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

TAUX / 100 \$ d'évaluation	2019	2018
----------------------------	------	------

RÈGLEMENTS (liste partielle)

Règlement 614 — Camion autopompe et équipements	0,01170	0,01227
Règlements 615 et 625 — Réhabilitation de l'aqueduc (3 ^e Boulevard, boul. de l'Église et 7 ^e Avenue)	0,00845	0,00894
Règlement 626 — Bâtiment abritant le service de protection des incendies	0,03584	0,03769
Règlement 631 — Travaux de remise en état, amélioration et agrandissement du centre communautaire	0,00536	0,00571